



JUDO
SIX COMBATTANTS, SIX MÉDAILLES, LE JOLI TIR GROUPÉ DES GABONAIS À ABIDJAN

Page 8

BEPC

30 607 candidats, parmi les 37 344 présents à l'examen, ont décroché leur Brevet d'études du premier cycle (BEPC), d'après les résultats disponibles depuis samedi sur les plateformes numériques X-Gest et Kewa. Soit 81,96 % de réussite. Ce qui représente 13 points de mieux par rapport à l'an dernier (68,96 %).

Page 5

AGRESSION

Il a cru bien faire en s'interposant dans une bagarre vendredi nuit à Andem 2 (Komo-Kango). Mal lui en a pris. Acasio Marcos do Santos Carvalhos, Santoméen de 70ans, a essuyé plusieurs coups de machette - qui lui ont valu 87 points de suture - de la part d'un des protagonistes de l'altercation.

Page 7

SOMMET

Le président Ali Bongo Ondimba se rend cette semaine à Paris (France) où a lieu les 22 et 23 juin un sommet - annoncé lors du One Forest Summit de Libreville, début mars - sur le thème : "Partenariats pour une croissance verte". Occasion également d'échanges bilatéraux avec son homologue français.

Page 3

ET TOUT SE COMPLIQUE !

EN s'inclinant (0-2) hier soir devant les Léopards de la RDC, dans un stade de Franceville jusque-là citadelle inexpugnable, les Panthères du Gabon se sont sacrément compliquées la vie. Leur adversaire du jour leur passe en effet devant (à la différence de but particulière), en attendant le Soudan-Mauritanie de demain. Des Mourabitounes qu'il leur faudra battre, coûte que coûte, pour se qualifier pour la Can-2023. **Page 2**



POUR MOI QUOI...

Si les magistrats craignent que leur grève perlée ne débouche sur une année judiciaire blanche, c'est qu'elle se présente déjà.

Une fois de plus, le Synamag a sauté sur une formulation du texte de loi régissant le fonctionnement de leur corps défendu par la ministre de la Justice au Parlement pour durcir leur mouvement.

Nous sommes en démocratie, nous sommes dans un État de droit. Eux aussi ont le droit de se faire entendre pour défendre leurs intérêts. Seulement,

il y a revendications et revendications. Certes il n'y a rien à dire sur les points inscrits dans leur cahier des charges remis au gouvernement. Mais, qu'il soit permis aux Gabonais de constater que bien des paragraphes ont trouvé des solutions et le reste est en voie de solution. Ce que beaucoup de syndicats des autres départements - et non des moindres -, n'ont pu obtenir à ce niveau. Malgré cela, ils ont entendu raison pour ne pas mettre le pays à genoux. Ne dit-on pas chez nous qu'à beau tirer sur la corde elle finira par rompre ? Et à bien analyser ce mouvement, les grands perdants sont toujours et encore les en bas des en bas de l'échelle sociale.

Ces petits délinquants qui sont "punis" doublement pour vol de poulet au quartier, injures publiques ou de petits larcins. Les Grands s'en sortent. Il suffit de payer une caution et les voilà à l'air libre. Le Synamag qui doit juger au nom du peuple gabonais a-t-il pensé à toutes ces petites gens ? Oh ! ça fait longtemps dans ce pays que plus personne ne pense aux autres mais à sa poche et à son confort. Ça se comprend...

Mais là, là, là, il y a là comme une insulte au serment qu'ils ont prêté de rendre avec équité la justice quoi.

...MAKAYA